Mode d'emploi

1 cmne.fr qu'est-ce que c'est ?

- **suivez et gérez** vos comptes en toute confidentialité (consultations, virements…),
- **réalisez vos devis et simulations,**
- **informez-vous** sur nos offres et contactez un conseiller,
- **souscrivez en ligne** vos produits et services (livrets d'épargne, relevés de comptes par Internet, crédits à la consommation, carte bancaire, …).

Vos opérations sont effectuées en toute sécurité, sans vous déplacer !

2 Comment accéder à votre espace personnel ?

Vous vous connectez simplement à vos comptes sur cmne.fr à l'aide **de vos identifiant et mot de passe.**

Vous avez perdu vos codes d'accès ? Faites la demande en ligne ou appelez le N° Indigo 0 820 387 387 0,12 € TTC/MN

A noter : vous pouvez changer votre mot de passe à tout moment.

Astuce

De nombreuses vidéos et une démonstration complète vous montreront l'étendue et la simplicité de nos services Internet.

→ Connectez-vous sur cmne.fr et cliquez sur « Démonstration ».

→ En quelques clics, la banque à distance n'aura plus de secret pour vous.

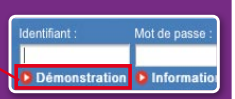

3 Comment renforcer votre sécurité sur Internet ?

Pour vous permettre de **sécuriser totalement** vos opérations « sensibles » (virements externes, achats en ligne...), le Crédit Mutuel met à votre disposition **gratuitement** le service d'identification renforcée : la carte de clés personnelles et un code de confirmation.

Qu'est ce que la carte de clés personnelles ?

Elle vous permet, grâce à une série de numéros personnels, de renforcer votre authentification sur Internet. Toutes vos opérations dites « sensibles » sont ainsi entièrement sécurisées.

Commandez-la directement sur cmne.fr rubrique « Identification renforcée ».

Qu'est ce que le code de confirmation ?

Ce code de 6 chiffres qui vous sera transmis au choix par sms ou e-mail permettra de confirmer votre opération en toute sécurité.

Attention : pour l'obtenir, pensez à renseigner vos e-mail et numéro de téléphone mobile dans la rubrique « Coordonnées personnelles ». Ainsi, vous bénéficierez d'autres services : notification de la bonne exécution de vos virements, de la mise à disposition d'un nouvel extrait de comptes dans votre espace «Documents Via Internet».

cmne.fr : coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.